

# Le compte-rendu de l'administration de l'Instruction publique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **3 (1874)**

Heft 8

PDF erstellt am: **17.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pareille proposition dans ce Jura où l'on destitue chaque semaine des instituteurs pour des motifs religieux ?

Est-il nécessaire d'ajouter que notre chère association pédagogique et son organe ont eu leur part dans ce concert d'injures et d'invectives ?

Que l'on juge, encore une fois, de la distance qui sépare cette assemblée de notre réunion de Bulle, où pas une parole de haine n'a été prononcée.



**LE COMPTE-RENDU DE L'ADMINISTRATION**  
DE  
**L'INSTRUCTION PUBLIQUE.**

Le compte-rendu, qui vient de paraître, nous apprend que notre canton comptait au 31 décembre 1873, 272 écoles françaises et 81 écoles allemandes: total 353, dont 11 écoles enfantines et 2 écoles privées. Sur ce nombre il y a 77 écoles de filles.

Les mutations dans le personnel enseignant se sont élevées au chiffre de 30.

45 brevets de capacité ont été renouvelés. Sur 40 aspirants et aspirantes qui se sont présentés aux examens pour l'obtention du brevet de capacité, 39 ont été brevetés.

Les seuls préfets qui aient transmis leur rapport sur les écoles de leur district, sont ceux de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveyse. Ce sont aussi les seuls que nous voyons fréquenter les assemblées d'instituteurs.

Les écoles sont assez faibles, nous assure le compte-rendu, pour la composition, l'histoire, le compte-rendu, toutes choses qui ne s'obtiennent que par l'habitude de penser; aussi les régents ont-ils été surtout rendus attentifs aux soins à donner au développement de l'intelligence et du cœur de leurs élèves. — La conduite des instituteurs a été bonne à quelques exceptions près.

L'amélioration des traitements produite par la loi du 28 novembre 1872 a été un puissant stimulant pour les instituteurs. Si l'on ajoute à chaque traitement les accessoires en nature, logement, jardin, affouage et plantage, qu'on peut évaluer à 200 fr. en moyenne pour 317 d'entre eux, on arrive à un chiffre total de 336,550 fr., dont 326,000 supportés par les communes, sauf 12,000 fr. répartis entre elles à titre de subside de l'Etat et 10,460 fr. supportés par l'Etat. — Une exposition scolaire sera organisée en 1875.